

**UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR APS**

Avenue Charles Tillon
CS 24 414
35044 Rennes cedex France

SCOLARITÉ UFR APS

Liliane MORIN
02 99 14 20 58
liliane.morin@univ-rennes2.fr

RESPONSABLES DE FORMATION

Carole GROUSSARD
Maître de Conférences Universitaire
02 99 14 17 71
carole.groussard@univ-rennes2.fr

François THIMJO
Ostéopathe - PRAG EPS
02 98 78 80 90
osteopathes-sport@wanadoo.fr



**UNIVERSITÉ RENNES 2
SERVICE FORMATION CONTINUE**

Campus Villejean - Bâtiment I
Place du Recteur Henri Le Moal
35043 Rennes

CONTACTS

Coline DEHAIS
02 99 14 20 39
coline.dehais@univ-rennes2.fr
www.univ-rennes2.fr/sfc



CONCEPTION
Service Formation Continue
Université rennes 2

IMPRESSION
Service reprographie / Imprimerie -
Université Rennes 2
Imprim'Vert

Juillet 2017



UNIVERSITÉ RENNES 2
UFR STAPS
Service Formation Continue

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
Ostéopathie du sport

En collaboration avec Bretagne Ostéopathie, le Syndicat National des Ostéopathes du Sport et l'Institut d'ostéopathie de Rennes



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

OSTÉOPATHIE DU SPORT

UN DIPLÔME INNOVANT

Articulant étroitement trois pôles de formation :

1. Connaissances des contraintes spécifiques au domaine du sport : données de la recherche en sciences du sport et immersion en structures sportives.
2. Connaissances ostéopathiques adaptées au sport : théories et pratiques spécifiques.
3. Expérimentation et immersion lors d'un stage pratique auprès d'une structure sportive durant le temps de formation.

Le futur ostéopathe du sport bénéficiera d'un accompagnement et d'une insertion au sein du milieu sportif.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former des professionnels ostéopathes aptes à prendre en charge et accompagner des sportifs vers l'efficacité et la performance motrice, ainsi que vers la prévention et la récupération.

Offrir des outils spécifiques aux professionnels permettant :

- › d'assister les sportifs professionnels et de haut niveau dans le domaine des soins ;
- › de s'inscrire dans un projet global avec la structure sportive et la structure médicale qui y est intégrée ;
- › initier une formation innovante dans le monde du sport professionnel et des activités physiques, sportives et artistiques ;
- › s'engager vers une reconnaissance universitaire pour les professionnels ostéopathes.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Cours : 160 heures de cours, travaux pratiques et cliniques, conférences et séminaires. Cours regroupés sur 2 jours à l'UFR STAPS, Campus la Harpe, Rennes.

Stage : 150 heures de stage en immersion au sein d'une structure sportive au choix de l'étudiant, et donnant lieu à un contrôle en cours de formation et à la production d'un mémoire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- › UE1 : Maîtrise des connaissances spécifiques à l'activité sportive (70h cours et conférences)
- › UE2 : Maîtrise des données de rééducation et de prévention des pathologies du sportif (30h)
- › UE3 : Mise en oeuvre des protocoles thérapeutiques ostéopathiques en direction du sportif (60h)
- › UE4 : Stage en milieu sportif (150h en structure sportive)

COMPÉTENCES OU CAPACITÉS ATTESTÉES

- › Prendre en charge la gestion de l'activité de sportifs et spécialement les sportifs de haut niveau et professionnels.
- › S'inscrire dans un projet global de prise en charge de la performance et des soins.
- › S'insérer dans le projet de la structure sportive et la structure médicale qui y est intégrée.
- › Connaître les contraintes de la pratique sportive.
- › Se familiariser avec l'environnement du sportif. Savoir identifier les attentes du sportif.

PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Cette formation universitaire supérieure, ne s'adresse qu'à des ostéopathes exclusifs (professionnels confirmés ayant au préalable obtenu leur diplôme d'ostéopathe) déjà investis ou désirant s'investir dans le milieu sportif, et demandeurs d'une reconnaissance universitaire. Il s'agit dans le langage anglo-saxon d'une formation «post-graduate».

Le niveau requis doit être au minimum le diplôme d'ostéopathe et l'autorisation d'user du titre professionnel d'ostéopathe conformément à la loi, et donc l'exercice professionnel d'ostéopathe (fichier ADELI 00).

Les professionnels ostéopathes étrangers peuvent postuler au D.U. sous réserve d'équivalence de titre validée par la commission d'examen des dossiers.

Retrouvez les dates de la formation sur le site www.univ-rennes2.fr/sfc/formations-sfc